DOSSIER DE CANDIDATURE A UN POSTE D'ENSEIGNANT DU SECOND DEGRÉ Rentrée 2016

CONDITIONS DE RECEVABILITE ET D'EXAMEN DES CANDIDATURES :

Les emplois ouverts à l'affectation dans l'enseignement supérieur seront pourvus par des fonctionnaires titulaires au 1er septembre 2016 relevant du ministère de l'éducation nationale et appartenant aux : corps des professeurs agrégés ou des professeurs certifiés (enseignement secondaire, enseignement technologique), des professeurs de l'enseignement professionnel (PLP) ou des professeurs d'EPS.

Les candidats doivent être fonctionnaire, en activité ou en position de disponibilité, en détachement, ou en congés divers.

Les fonctionnaires de catégorie A (non enseignants) relevant du ministère de l'éducation nationale, ou d'autres ministères, les personnels enseignants appartenant à d'autres ministères que celui de l'Education nationale et les professeurs des écoles doivent impérativement s'ils souhaitent être affectés dans l'enseignement supérieur, déposer une demande de détachement dans un corps de professeurs certifiés ou d'agrégés. Les règles et procédures des demandes de détachement sont fixées par une note de service annuelle DGRH/B2-3 qui paraitra dans un B.O.E.N début 2016. Compte tenu du calendrier de cette procédure, seuls les emplois publiés lors de la 1re campagne sont accessibles aux fonctionnaires de catégorie A détachés. La demande de détachement sera à adresser au Rectorat ainsi qu'à l'établissement d'enseignement supérieur.
L'affectation sera prononcée une fois le détachement accepté.

Les maîtres contractuels ou agréés de l'enseignement privé relevant du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative , lauréats d'un concours externe de recrutement de l'enseignement public (agrégation, CAPES, CAPLP,…) qui avaient opté pour leur maintien dans l'enseignement privé, doivent impérativement s'ils souhaitent être affectés dans un établissement d'enseignement supérieur, demander leur intégration dans le corps des professeurs agrégés ou certifiés (décret n°51-1423 du 5 décembre 1951). Leur affectation ne sera prononcée qu'une fois leur intégration et leur titularisation prononcées dans un des corps enseignants du second degré public. **Cette demande d'intégration mise en ligne sur SIAP et accessible sur le portail http://www.edoucation.gouv.fr est à adresser au bureau DGRH B2-3.**

Les lauréats des concours d'accès aux fonctions des maîtres des établissements privés sous contrats (CAFEP, C.A.E.R) ne peuvent pas bénéficier du dispositif décrit dans la présente note.

MODE D'EMPLOI POUR CANDIDATER :

1 – Se préinscrire par mail auprès de delphine.colella@insa-lyon.fr
Remplir l'annexe 0, ci-jointe, en portant une attention particulière aux champs suivants *(à défaut votre inscription ne pourra être validée)*:

CORPS,
DISCIPLINE,
N°EMPLOI sur lequel vous candidatez,
CIVILITE,
NOM,
NOM D'USAGE OU MARITAL,
PRENOM,
EMAIL

2 – Edition d'un login par la DRH. Attention cette édition se fera **sous 48 heures** après réception de la pré-inscription (annexe 0)
Après réception de tous ces éléments par mail, vous recevrez un message comportant :

- un login qui sera votre adresse mail
- un mot de passe à SAISIR sur l'application (pas de copier/coller)

Ces éléments vous permettront d'accéder à l'application de dépôt de votre dossier de candidature

3 – Dépôt du dossier :
Utilisez le login et mot de passe reçu pour déposer votre dossier sur l'application DEMATEC second degré à l'adresse suivant :

https://recrutement.insa-lyon.fr/EsupDematEC-2Degre

Aucun dossier papier ou dossier reçu par mail ne sera accepté !

Déposez l'ensemble de vos documents **en un seul fichier au format pdf.**

LE FICHIER DOIT COMPORTER :

a. La fiche (annexe 0) que les candidats doivent compléter en indiquant leur numéro d'immatriculation de l'éducation nationale (NUMEN). A remettre dans le dossier qui sera déposé dans DEMATEC.

b. Un curriculum vitae détaillé,

c. Une copie de l'arrêté de stage et/ou de titularisation

d. Une copie de l'arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du second degré,

e. Une copie du dernier arrêté d'affectation.

f. Pour les personnels en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement),

g. Une lettre de motivation adressée au chef d'établissement, Eric MAURINCOMME, auprès duquel la candidature est déposée.

Date limite des pré-inscriptions (confère le 1° ci-dessus):

Lundi 12 octobre 2015 16h00 !

Au-delà de 16h00 VOUS NE POURREZ PLUS RECEVOIR DE LOGIN ET DE MOT DE PASSE : n'attendez pas le dernier moment, merci

Date limite de dépôt des dossiers de candidature sur l'application DEMATEC second degré

Lundi 12 octobre 2015 MINUIT

Pour toute information :
Delphine COLELLA : Tél : 04 72 43 60 51 - Fax : 04 72 43 87 99
E-Mail : delphine.colella@insa-lyon.fr

ANNEXE 0

CANDIDATURE A UN EMPLOI DE STATUT SECOND DEGRE OUVERT DANS UN ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(A remplir en Lettres capitales)

ETAT CIVIL	
NOM :	**NOM D'EPOUSE :**
PRENOM :	**NUMEN :** — — — — — — — — — — — — —
DATE ET LIEU DE NAISSANCE : — — — — — — — —	
ADRESSE PERSONNELLE :	
N°DE TEL. OU LE CANDIDAT PEUT ETRE JOINT : **(ou n° de télécopie ou adresse courrier électronique)**	

SITUATION ADMINISTRATIVE		
CORPS :	**GRADE :**	**DISCIPLINE :**
ECHELON ACTUEL DANS LE CORPS : **(joindre l'arrêté au dossier)**		
AFFECTATION ACTUELLE PRECISE : (ou position, si détachement, disponibilité,….) **(Joindre l'arrêté au dossier)** **Joindre impérativement copie du dernier arrêté justifiant le classement et la dernière affectation ou la position (détachement, disponibilité, congé, report de nomination, service national….).**		

CANDIDATURE
JE SUIS CANDIDAT POUR L'AFFECTATION AU 01 / 09 / 2016 **DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SUR L'EMPLOI N°** — — — — **DISCIPLINE :** **A POURVOIR A :**
Fait à **le** Signature